



PALMES ACADEMIQUES

Mardi 15 mai 2012

Mesdames, Messieurs, Chers Amis, Chère Janine,

Oui, ce 15 mai 2012 est un grand jour pour toi Janine puisque tu vas recevoir une distinction qui t'élève au grade de chevalier dans l'ordre des palmes académiques. Mais aussi un grand jour pour l'enseignement catholique du Pas-de-Calais, pour l'Enseignement catholique du Boulonnais et singulièrement pour l'enseignement catholique Nazareth-Haffreingue, quelle fierté pour toute la communauté éducative et pour nous tous d'honorer l'un des siens.

Oui, j'ai parlé d'une distinction en effet, et vous me permettrez de rappeler ici quelques éléments relatifs à cette distinction.

Les Palmes Académiques instituées sous cette dénomination par Napoléon 1er pour honorer les membres de l'Université, remontent à 1808. Seule la Légion d'Honneur, créée 4 ans auparavant, compte une ancienneté plus grande. Cette distinction est la plus ancienne de celles décernées à titre civil.

La Légion d'Honneur récompense les mérites éminents au service de la nation, le Mérite National récompense les mérites distingués, quant à l'Ordre des Palmes Académiques il est destiné à honorer les mérites des personnels relevant du ministère de l'Éducation Nationale. Il s'agit du troisième ordre national après celui de la Légion d'Honneur et celui du Mérite. En dehors de l'Université, il peut également distinguer les personnes qui rendent des services importants au titre de l'une des activités de l'Éducation nationale et les personnalités éminentes qui apportent une contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel. L'ordre des Palmes Académiques comprend trois grades : Chevalier, Officier, Commandeur. La décoration est constituée d'un ruban de moire violette et d'un médaillon formé par un rameau de laurier et un rameau d'olivier ou 2 rameaux identiques..

Alors bien sûr, puisqu'il s'agit d'une distinction, encore faut-il qu'il n'y ait pas usurpation et que la récipiendaire mérite d'être distinguée... mais là-dessus, je n'ai pas d'inquiétude. Le parcours, le professionnalisme, les valeurs qui guident Janine dans sa fonction, dans sa mission justifient pleinement cette mise à l'honneur.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur dans le domaine de la chimie obtenu en 1976 à l'âge de 23 ans, tu décides de t'orienter vers l'enseignement en suivant une formation pédagogique à l'IFEAP d'Angers en 1977. L'IFEAP, c'est l'institut national de formation pédagogique des acteurs de l'Enseignement agricole privé. Alors peut-être allez-vous me dire "pourquoi l'enseignement agricole ?".

Je crois que Janine pourrait nous en dire plus parce que je ne crois pas que sa naissance à Crémarest, charmant petit village du Desvros suffise à expliquer ce choix, sans doute que la spécialité < biochimie > a pu être un élément de choix ?

Toujours est-il que Janine est recrutée par Monsieur l'Abbé Roussel comme professeur au lycée agricole privé St Eloi de Bapaume. Elle y enseigne de 1977 à 1983 et y retrouve un cousin lui aussi originaire de Crémarest, lui aussi ingénieur (ISA en l'occurrence), lui aussi professeur (mais de mathématiques), il s'agit de Roland Pierru (Ancien d'Haffreingue-Chanlaire : J.A. 67).

En 1983, elle succède à son recruteur, Monsieur l'Abbé Roussel, à la direction de l'Institut St Eloi. Je m'en souviens très bien, j'étais alors directeur du collège St Jean-Baptiste, établissement voisin de St Eloi, j'ai d'ailleurs eu le plaisir de connaître Janine à divers titres pendant cette période :

- Comme collègue chef d'établissement

- Comme directrice du lycée dont mon fils était élève de BTS

- Comme parent d'élèves puisque les 3 enfants de Janine ont été mes élèves tout au moins les 2 garçons Cyril et Aurélien. Adeline était plus jeune et fréquentait l'école Notre-Dame alors confiée à mon épouse.

Janine dirige St Eloi jusqu'en 1990, date à laquelle elle est nommée directrice du lycée agricole privé Ste Colette à Corbie dans la Somme. Alors là, Janine s'éclate comme on dit : l'une des spécialités de Corbie est le laboratoire et les analyses, la voilà vraiment dans son élément et puis il ya un vrai challenge et Janine aime les challenges ! Il faut construire un collège - gigantesque projet qu'elle mène à son terme avec brio.

Avec le sentiment "de la mission accomplie", Janine saisit l'opportunité qui lui est offerte de rejoindre son bouloonnais natal en acceptant de prendre la direction du lycée Nazareth ici à St Martin-Boulogne. La tutelle des religieuses de Nazareth lui confie la coordination du groupe collège-lycée. Nous sommes en septembre 2001. En 2007, le travail de rapprochement entrepris depuis quelques années voit se réaliser la fusion de Nazareth et d'Haffreingue, lycée qui fonctionne sur 2 sites St Martin et Boulogne. Elle continue à assurer la coordination du groupe jusqu'en 2010 date à laquelle la coordination passe à Régis Altazin.

Mais au-delà de ces responsabilités de chef d'établissements, Janine a tenu à servir aussi l'institution Enseignement catholique qui l'a accueillie et pour qui elle veut œuvrer.

Membre actif du conseil d'administration du CREAP et du CNEAP de 1983 à 2001, d'Aplon-Nord depuis 1993, elle accepte de servir comme administratrice d'Aplon-France de 2001 à 2009 tout en participant aux travaux du conseil d'administration de l'Udogec62 de 2007 à 2010.

Parallèlement à tout cela, on ne peut passer sous silence la détermination de Janine à vouloir être continuellement en adéquation avec la mission qu'elle a acceptée, Tout son parcours est jalonné par les nombreux stages de formation permanente qu'elle a effectués environ 5 jours par an et ce pendant 29 ans de 1983 à 2012.

Voilà, je crois en fait - car ce n'est pas un détail - qui prouve si besoin en était que Janine croit à ce qu'elle fait, et qu'elle ne laisse rien au hasard. Elle a choisi de se mettre au service de jeunes, de les aider à devenir des hommes, des professionnels, des chrétiens, des citoyens et cela suppose une foi en l'autre, en sa capacité de progresser, sa capacité de réussir. Comment y parvenir s'il n'y pas d'abord le respect de l'autre, le respect de sa personnalité, le respect de ses convictions, le respect de son cheminement. Voilà bien la force de Janine, celle qui consiste à ne jamais forcer, ne jamais imposer, mais toujours faire en sorte que l'autre, le jeune ou le collaborateur ait envie d'aller plus loin, d'aller plus au fond des choses, bref de se mettre sur le chemin du progrès.

Tout cela, vous le voyez bien nécessite du travail, de l'effort, de l'abnégation et Janine n'en manque pas dès lors que c'est pour la bonne cause.

Sa volonté de partager, de se mettre "au service de de" trouve aussi sa concrétisation dans les dernières formations qu'elle a entreprises :

- La communication non violente (on ne force pas !)
- Le coaching
- La méthode Tomalis

Un maître-mot traverse toutes ses démarches, son activité, son rayonnement, son efficacité, son esprit de service, sa volonté de progresser, c'est l'Amour. Ce qui n'exclut ni la rigueur, ni la détermination !

Janine, tu dis volontiers que la richesse d'un établissement ce sont les hommes, je partage très volontiers en ajoutant que lorsqu'il y a une femme parmi eux, ce n'est pas mal non plus, souvent ça aide.

Alors pour tout cela, sois remerciée Janine pour ton intégrité, ta pugnacité, ta compétence, ta disponibilité, ton investissement... et évidemment mon merci s'adresse aussi à ta famille et en particulier à ton mari qui a accepté d'être seul pour que tu puisses te donner totalement à ta mission. Merci Bernard.

Bien sûr, je pourrais continuer mais je ne veux lasser personne et vous aurez tous très bien compris que si Janine reçoit aujourd'hui, cette distinction, ce n'est pas un hasard, ni le résultat d'un tirage au sort... non, elle mérite vraiment la distinction que je vais maintenant lui remettre.

Madame Janine Caffin, au nom de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, nous vous faisons chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques.

J.B. Courbois